

Démarrage en douceur des soldes d'été

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4844 - Mardi 30 juillet 2019 - Prix : 10 DA

Plateau de Sidi Boudrahem/ Béjaïa
**Démolition
 de cinq constructions
 illicites**

Page 24

Produit intérieur brut

L'Algérie enregistre une croissance globale de 1,5%

Page 5

**Vers une
 nouvelle
 interprétation
 de l'accord
 de Vienne ?**

Par Mohamed Habili

Réunis en urgence à Vienne dimanche dernier, les pays signataires de l'accord de 2015 moins les Etats-Unis, ont rappelé dans leur communiqué final que la substance de cet accord est bien la mise sous contrôle international du programme nucléaire iranien, de sorte à ce qu'il ne débouche pas sur la fabrication d'armes, mais que cela a pour contrepartie nécessaire la levée des sanctions frappant l'économie iranienne. Depuis le retrait des Etats-Unis, survenu l'année dernière, c'est bien la première fois que les deux volets de l'accord non seulement sont placés sur un pied d'égalité mais sont considérés comme étroitement interdépendants. C'est sans doute pour cela que le représentant iranien a qualifié de constructives les discussions tenues à cette occasion. Jusque-là, les signataires restés dans l'accord, y compris d'ailleurs la Russie et la Chine, bien qu'elles aient dès le début fait montre de plus de compréhension vis-à-vis de l'Iran, ont en effet toujours considéré que celui-ci n'avait pas à s'affranchir si peu que ce soit de ses engagements sous prétexte que les Etats-Unis ont rétabli et même durci leurs sanctions économiques à son encontre. *Suite en page 3*

Appel à rejoindre le panel de Karim Younès

Premiers refus de personnalités invitées



Ph/D. R.

Au lendemain de l'invitation faite par le panel de médiation au dialogue aux personnalités nationales pour intégrer son initiative, des refus systématiques se sont succédé hier. Il s'agit notamment de Mouloud Hamrouche, ancien chef du gouvernement, Mokrane Aït Larbi, l'avocat et militant des droits de l'homme ainsi que de la moudjahida Djamilia Bouhired. *Lire page 2*

Problème de santé publique

Les piqûres de scorpion inquiètent les citoyens

Page 4

Ouverture du Festival de Timgad

Une mosaïque festive de la musique algérienne

Page 13

Appel à rejoindre le panel de Karim Younès

Premiers refus de personnalités invitées

■ Au lendemain de l'invitation faite par le panel de médiation au dialogue aux personnalités nationales pour intégrer son initiative, des refus systématiques se sont succédé hier. Il s'agit notamment de Mouloud Hamrouche, ancien chef du gouvernement, Mokrane Aït Larbi, l'avocat et militant des droits de l'homme ainsi que de la moudjahida Djamilia Bouhired.

Par Lynda Naïli

A ce titre, en début d'après-midi, Mouloud Hamrouche a décliné l'offre faite la veille par le panel chapeauté par Karim Younès, l'invitant à rejoindre le groupe. Il réitére ainsi sa position sur la question formulée il y a quelques mois où il a clairement soutenu ne pas être «candidat à d'éventuelles instances de transition ou élection». «Je ne serais pas candidat à d'éventuelles instances de transition ou élection», a indiqué l'ancien chef du gouvernement, dans un communiqué transmis à l'APS, en réponse non seulement à l'invitation du panel mais à tous les «forums» qui souhaiteraient qu'il en fasse partie. A ce propos, l'ancien chef du gouvernement de Chadli Bendjedid rappellera sa déclaration faite il y a quelques mois dans laquelle il avait affirmé : «Je souhaite porter à la connaissance de l'opinion publique, aux animateurs de ces réseaux sociaux et aux rédactions de ces sites d'information que je ne suis nullement candidat. Je ne serai pas candidat à d'éventuelles instances de transition ni à de futures élections quelle que soient leurs natures, leurs échéances et leurs conditions». Néanmoins, l'initiateur des réformes (1989-1991) dira qu'il s'exprimerait «chaque fois que j'estimerai que mon point de vue peut éclairer l'opinion ou alerter mes concitoyens». Par ailleurs, au panel des sept qui l'a sollicité, il relèvera que «le mouvement unitaire et pacifique du peuple a, depuis le 22 février dernier, neutralisé, momentanément, une série de facteurs de déstabilisation et stoppé d'imminentes menaces». Toutefois, poursuivra-t-il, ces menaces «n'ont pas disparu pour autant et sont toujours en gestation». Aussi, conclura-t-il, «il revient à ceux qui sont aux commandes d'agir, de répondre au hirak et de mobiliser le pays pour lui éviter les pièges d'un chaos».

Mokrane Aït Larbi dit «non au dialogue rejeté par la révolution pacifique»
Un peu plus tard, c'est au tour de l'avocat et militant des droits de l'homme, Mokrane Aït Larbi de rejeter cette même offre. Indiquant qu'il ne participerait «à aucun dialogue rejeté par la révolution pacifique (...) dont les règles sont dictées par le pouvoir», l'avocat écrira dans un communiqué rendu public : «Mon nom a été cité parmi une liste de personnes invitées par la Commission nationale de médiation et de dialogue à répondre "à l'appel de la patrie". Nous devons faire la part des choses entre l'appel du pouvoir et l'appel de la patrie». Aussi, relevant que «sur le principe, le dialogue est un moyen de rapprocher des opinions dans le but de régler des



Ph.D. R.

crises. Mais le seul objectif de ce dialogue tracé par le pouvoir ne dépasse pas la préparation de l'élection présidentielle», il soulignera qu'«aucun dialogue, quels que soient ses objectifs et sa composante, ne peut aboutir avant la prise par le pouvoir de mesures d'apaisement tangibles, et des garanties suffisantes de respect des droits et des libertés».

Et au défenseur des droits de l'homme de citer à ce sujet «la libération inconditionnelle de tous les prisonniers d'opinion, la cessation du bâillement des libertés publiques individuelles et collectives, et de la violation des droits de l'Homme, prévus dans le Pacte international ratifié par l'Algérie et inséré dans son droit positif, l'interdiction de l'usage de la violence par les organes de sécurité contre les manifestants pacifiques et la prise de mesures disciplinaires et pénales contre les agents et leurs officiers qui

recourent à la violence sans motif légal, le respect de la libre circulation et la levée du quadrillage injustifié de la ville d'Alger tous les mardis et vendredis, l'exclusion de tous les symboles de la corruption issus du système, la levée de l'interdiction de l'emblème berbère, l'ouverture des médias au débat libre et contradictoire et la prise de mesures claires et rigoureuses en vue de mettre les chaînes de télévision privées au service de l'information, sans discrimination de temps d'antenne entre les partisans du pouvoir et ses opposants».

Par ailleurs, selon des sources très proches de M^{me} Djamilia Bouhired, la moudjahida maintient son niet, exprimé le 17 juillet dernier à l'initiative du Forum de la société civile pour le changement, et continue à refuser de «faire partie d'un groupe de personnes, dont certaines ont servi le pouvoir, alors que des patriotes sont jetés en prison pour délit

d'opinion, dont un officier de l'ALN, le frère Lakhdar Bouregâa, il ne peut y avoir de dialogue avec ceux qui nous menacent et nous accusent de trahison». Réaffirmant ainsi sa «solidarité avec le peuple en lutte pour son émancipation citoyenne, dans la liberté, la dignité et la démocratie».

Notons qu'avant-hier, le panel du dialogue et de la médiation a invité de nombreuses personnalités nationales à intégrer son initiative pour «répondre à l'appel de la patrie». Il s'agit de Djamilia Bouhired, Ahmed Taleb Ibrahim, Ahmed Benbitour, Mokdad Sifi, Abdelaziz Rahabi, Lyes Merabet, Lyes Zerhouni, Boudiba Messaoud, Guessoum Abderrazak, Rachid Benyelles, Hadda Hazam, Brahim Ghouma, Brouri Mansour, Hanifi Rachid, Adda Bounedjar, Fares Mesdour, Mustapha Bouchachi, Chems Eddine Chitour, Benbraham Fatima Zohra, Drifa

Ben M'hidi, Saïd Bouziri et Mokrane Aït Larbi. Le panel a en outre affirmé que «ses portes demeurent ouvertes à toutes les personnalités nationales, y compris celles de la Communauté nationale établie à l'étranger».

Par ailleurs, l'ancien Premier ministre Ahmed Benbitour, cité dans le panel des 23 personnes invitées, a déclaré qu'il n'a rien à y voir et qu'il n'a été consulté ni de près ni de loin.

En somme l'on déduit que les personnalités qui se sont exprimées pour le moment, publiquement ou en révélant leur position à des proches, se rejoignent sur au moins un constat : Elles sont étonnées, voire outrées, de voir leur nom sans même avoir été consulté au préalable. Il n'en faut pas plus pour décliner une invitation rendue publique avant même d'être envoyée au destinataire. **L. N.**

Ministère de l'Energie

Arkab appelle Sonelgaz à relever le défi des énergies renouvelables

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab a appelé le groupe Sonelgaz à lancer les préparatifs nécessaires en vue de relever le défi de la vulgarisation des énergies renouvelables en Algérie, dont la production, à l'horizon 2028, de 5,5 gigawatts d'énergie solaire. Intervenant à une cérémonie organisée, dimanche soir, à l'occasion du 50^e anniversaire de la création de Sonelgaz, le ministre a précisé que la société Sonelgaz «doit être prête à relever le défi d'acquisition des nouveaux modes de développement des structures énergétiques dédiées à la vulgarisation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique». A ce titre, M. Arkab a estimé que la production, à l'horizon 2028, de 5,5 gigawatts d'énergie solaire «requiert, dès à présent,

la disponibilité de tous les acteurs ainsi que la préparation des processus de gestion, notamment ceux relatifs à la modernisation des systèmes de gestion, à la mise en place des réseaux et compteurs intelligents, et à la décentralisation de la gestion». Cette phase «s'inscrit dans le cadre du long processus de mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables dans notre pays, qui est en cours de développement», a indiqué le ministre, affirmant que «la maîtrise de nouveaux processus de développement des structures énergétiques dédiées aux énergies renouvelables aura un impact positif sur la consommation nationale d'énergie, et, partant, sur les capacités d'exportation du gaz naturel et des carbu-

rants». M. Arkab a appelé l'ensemble des responsables et travailleurs de Sonelgaz à ne ménager aucun effort en vue de réaliser les programmes tracés pour approvisionner, à moyen et long terme, les citoyens, en électricité et en gaz, à travers l'ensemble du territoire national et diversifier les sources énergétiques dans le pays, à encourager l'efficacité énergétique pour préserver les ressources tarissables et à œuvrer à créer une industrie nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour assurer la transition énergétique et créer de nouveaux postes d'emploi. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, le développement enregistré dans le réseau de l'électricité et du gaz en Algérie, depuis sa création en 1969, soulignant

que la production de l'électricité est passée à 20 000 mégawatts actuellement contre 600 mégawatts il y a 50 ans. Le taux national de couverture en électricité a atteint 98%, tandis que le taux de couverture en gaz s'élève à 63%, à travers plus de 1 300 communes raccordées sur un total de 1 541. «En dépit de toutes ces réalisations, il y a encore du chemin à faire et nous devons travailler davantage pour atteindre les objectifs escomptés, en l'occurrence: acheminer les énergies aux citoyens selon les normes internationales, la qualité supérieure exigée et à bas coût», a ajouté le ministre, exprimant «sa profonde conviction» que le secteur de l'énergie continuera à jouer son rôle de vecteur de l'économie nationale.

Younès F./APS

Commerce

Démarrage en douceur des soldes d'été

■ Les soldes d'été ont démarré dans les différents magasins de prêt-à-porter de chaussures et autres et les fans de shopping pourront désormais en profiter jusqu'à la fin août. Après un premier week-end de soldes fructueux où les commerces étaient pris d'assaut par les citoyens, les jours qui ont suivi ont été plus difficiles.

Par Meriem Benchaouia

Deux jours de rabais et les commerçants n'ont toujours pas connu des résultats satisfaisants. La canicule et le commerce électronique jouent aussi sur ce pré bilan en demi-teinte. Plusieurs facteurs pour expliquer la bouderie des Algérois. Premier accusé sur le banc : la vague de chaleur. Une des raisons avancées par les commerçants pour expliquer ce résultat poussif à Alger. En effet, la hausse du mercure et l'humidité n'ont pas été un bon stimulant pour les soldes. Outre ces facteurs conjoncturels, il faut également prendre en compte l'«e-commerce» qui détourne une bonne partie des consommateurs des commerces physiques. Les remises pratiquées tout au long de l'année peuvent également expliquer cette tendance baissière. Cependant, certains vendeurs restent optimistes «rien n'est encore définitif étant donné que la période des remises s'étale jusqu'au 31 août et la tendance peut encore se renverser», nous dira Hakim, gérant d'une boutique de prêt-à-porter féminin. Pour leur part, les clients ne sont pas en reste, leurs avis divergent quant à l'efficacité de ces promotions. Certains estiment que c'est l'occasion d'acquiescer des produits à bas prix où les démarques sont respectées et d'autres y voient une véritable arnaque pour attirer les clients. En effet, les clients, souvent



Ph.E. Saraya/J.A.

conduits par l'idée de faire la bonne affaire, sont souvent déçus. Il se trouve que certains prix ne sont pas vraiment soldés. C'est d'ailleurs le témoignage de certains citoyens. En Algérie, les véritables soldes «n'existent pas». Il s'agit d'une pratique trompeuse juste pour attirer les clients, affirme un père de famille, selon lequel «des remises symboliques sont appliquées sur des stocks morts». A Alger-Centre, notamment à Hassiba Ben Bouali, Didouche Mourad, Ardis et le centre commercial de Bab-ezzouar un grand nombre d'affiches de réduction allant jusqu'à 50% de différentes tailles et couleurs décorent les vitrines, particulièrement des locaux spé-

cialisés dans la vente de vêtements et de chaussures, pour attirer l'attention d'éventuels acheteurs. Concernant ces affiches, plusieurs clients croient qu'il s'agit de «publicité mensongère» annoncée chaque saison de vente promotionnelle. Une des clientes rencontrée dans un centre commercial a indiqué que les prix des vêtements de marques étrangères «n'ont pas changé», se demandant sur quelle base des rabais allant entre 20 et 50% ont été définis. Par ailleurs, plusieurs commerces n'affichaient pas la mention «Soldes» sur leurs vitrines mais plutôt des affiches de réductions allant de 20% à 80%. D'autres affiches mentionnent

des prix attractifs mais une fois dans le magasin, impossible de trouver les produits indiqués. Pour rappel, le décret exécutif de janvier 2006 stipule que «les ventes en solde constituent les ventes au détail précédées ou accompagnées de publicité et visant, par une réduction de prix, l'écoulement accéléré de biens détenus en stock». Aussi, «ces ventes en solde ne peuvent porter que sur des biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum, à compter de la date de début de la période des soldes, qui sont autorisées deux fois par année civile, soit en périodes hivernale et estivale», note le même texte.

M. B.

Commerce extérieur

Les prix à l'importation de marchandises en baisse

Durant le 1^{er} trimestre 2019, les prix à l'importation de marchandises ont connu une légère baisse de 1,2% par rapport à la même période de l'année écoulée. On constate d'emblée que la baisse diffère d'un produit à un autre, mais ce qui est frappant, c'est que c'est uniquement une moitié des achats à l'étranger qui a connu un recul, l'autre moitié est caractérisée par une hausse importante des prix. En effet, un recul des prix est constaté pour cinq groupes de produits sur les neuf qui constituent le groupe, selon l'Office national des statistiques (ONS). La baisse des prix a concerné, selon le rapport, les huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale avec une baisse de 13,3%, les produits chimiques et produits connexes de 10,3%, les groupes des machines et matériels de transport de 9,9%, les articles manufacturés divers de 6,7% et, enfin, celui des matières brutes non comestibles, sauf carburants de 2,3%. Par ailleurs, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses des prix durant les trois premiers mois de l'année en

cours et par rapport à la même période de l'année dernière. En effet, la hausse a concerné les groupes des produits boissons et tabacs avec une hausse de 17,3%, des produits alimentaires et animaux vivants de 9,3%, les articles manufacturés de 4,4% et aussi les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes de 3,1%.

Hausse des prix à l'exportation de marchandises

Cependant, les prix des marchandises à l'exportation de l'Algérie exprimés en dinars ont augmenté de 2,7%, durant le 1^{er} trimestre 2019, en comparaison avec la même période de 2018, selon l'ONS.

L'augmentation de l'Indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation de marchandises (prix à l'exportation), s'explique par des hausses de 2,5% des prix des exportations des hydrocarbures et de 6,5% des produits hors hydrocarbures, précise une publication de l'ONS sur les IVU du commerce extérieur de marchandises, qui relève que «les

prix des produits hors hydrocarbures n'impactent que faiblement l'évolution globale».

Par groupe de produits, les données statistiques de l'Office indiquent que cinq groupes de produits sur les sept que contient la structure des exportations, ont vu leurs prix augmenter. En effet, la hausse des prix à l'exportation a concerné les groupes des machines et matériels de transport de 28,9%, les boissons et tabacs de 16,7%, les produits chimiques et produits connexes de 6,7%, les produits alimentaires et les animaux vivants de 3,9%, ainsi que les combustibles minéraux, les lubrifiants et les produits connexes de 2,5%.

Par ailleurs, d'autres groupes ont enregistré des baisses des prix à l'exportation. Cette variation baissière a concerné les articles manufacturés et les articles manufacturés divers avec un recul de 3%, les matières brutes non comestibles et les huiles, les graisses et les cires d'origine animale ou végétale de 1,9%. En volume, les exportations de l'Algérie ont enregistré une baisse de 7,3%,

alors que les importations ont augmenté de 4,3%, durant la même période de comparaison. De janvier à fin mars dernier, les exportations en valeur de l'Algérie se sont élevées à 1 111,5 milliards de DA, contre 1 167,5 milliards de DA à la même période en 2018, soit une baisse de 4,8%. Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 1 322,2 milliards de DA, contre 1 283,2 milliards de DA durant la même période de comparaison, soit une augmentation en valeurs de 3%.

Ces évolutions enregistrées durant le 1^{er} trimestre 2019 ont conduit à «un creusement du déficit commercial qui a doublé en s'accroissant de 82,1%». Ainsi, le déficit commercial passe de 115,7 milliards de DA au 1^{er} trimestre 2018 à 210,7 milliards de DA à la même période en 2019, selon les données provisoires de l'Office.

Pour rappel, les prix des marchandises à l'exportation et à l'importation de l'Algérie ont connu des hausses respectives de 32,6% et de 11,4% en 2018 et par rapport à 2017, rappelle-t-on.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

Vers une nouvelle interprétation de l'accord de Vienne ?

Suite de la page une

Leurs yeux, il devait se conformer strictement à l'accord de Vienne, indépendamment du fait que telle ou telle partie prenante s'en retire pour ce qui la regardait, et quelles que soient les conséquences de ce retrait unilatéral sur son économie, et même sur sa stabilité politique. En somme, il était implicitement reconnu à tous les signataires de se désengager de l'accord, mais pas à l'Iran, qui devait continuer pour sa part à l'appliquer à la lettre, quand bien même il n'y aurait plus d'accord du tout. Si cette deuxième interprétation de l'accord de 2015 a pris forme, en attendant qu'elle se substitue complètement à la première, ou qu'elle échoue en cela d'ailleurs, c'est bien sûr en conséquence du bras de fer opposant l'Iran à la Grande-Bretagne, lequel s'est traduit en ce mois de juillet par les arraisonnements de deux tankers, le premier à Gibraltar par les Britanniques, et le deuxième dans le détroit d'Ormuz du fait des Iraniens. Ce qui se joue dans cette confrontation entre les deux pays, commencée tout de même par la Grande-Bretagne, et selon toute vraisemblance sur demande des Etats-Unis, ce n'est rien d'autre que la capacité de l'Iran à continuer d'exporter son pétrole malgré l'extraterritorialité des sanctions américaines. S'il n'avait pas réagi à la prise de son pétrolier Grace 1, par la prise réciproque du Stena Impero, il courrait le risque de voir tous ses pétroliers subir le même sort, et pas seulement de la part des Britanniques et des Américains. La réunion d'urgence de Vienne l'a plutôt confortée dans sa volonté de briser le blocus américain sur son pétrole. Il se peut même que cette réunion ait été convoquée tout autant pour rappeler les termes réels de l'accord de Vienne que pour faire se rencontrer autour de la même table de négociation les représentants iraniens et britanniques, et leur offrir ainsi l'occasion de s'entendre sur une issue à leur différend. La base d'une entente existe en effet, c'est l'accord de Vienne auquel la Grande-Bretagne reste attachée malgré le retrait américain. Au regard de cette position de principe, il n'y a pas de problème avec l'Iran qui ne soit soluble dans la négociation. Dès lors, on ne peut exclure qu'il revienne à l'Iran de faire le premier geste en libérant le tanker britannique. A condition bien sûr qu'il ait reçu l'assurance que sa bonne volonté ne manquerait pas d'être aussitôt payée en retour.

M. H.

Problème de santé publique

Les piqûres de scorpion inquiètent les citoyens

■ Reconnue depuis plus trois décennies comme un problème de santé publique en Algérie de par sa morbi-mortalité et sa charge financière, l'envenimation scorpionique est un fléau fréquent dans plusieurs wilayas du pays, notamment dans la wilaya de M'sila où plus de 40 décès et des milliers de cas de piqûres de scorpion ont été dénombrés par la Direction de la santé au cours de ces dix dernières années.

Par Yanis G.

Fortement corrélée à la prolifération des scorpions, la hausse des cas d'envenimation scorpionique durant la période des grandes chaleurs «est due à l'absence de campagnes de ramassage de scorpions, non-respect de la propreté de l'environnement, notamment la pollution causée par les ordures ménagères, non recours à des méthodes de lutte biologique avec l'élevage des prédateurs naturels de cet animal (volaille, hérisson, etc.)», selon plusieurs intervenants. Ce problème de santé publique s'accroît également avec l'absence d'établissements de santé en zones enclavées, où en cas d'envenimation, les populations rurales recourent à certaines formes de médications populaires totalement inefficaces, à l'instar de l'utilisation de l'huile de cade, le henné et autre pierre noire. La représentation cartographique des cas de piqûres de scorpion dans la wilaya de M'sila révèle que ce phénomène s'accroît en zones rurales et montagneuses, mais plus particulièrement au sud de Boussâada, une région au climat désertique. Autre constat, le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS) jouait dans un passé récent un rôle important dans la lutte contre l'envenimation scorpionique en apportant l'appui nécessaire aux habitants des zones reculées pour développer l'élevage de volaille comme moyen naturel pour limiter la prolifération de ce redoutable arach-



PHD. R.

nide, a quasiment cessé toutes formes d'activités.

Suspension des programmes de collecte de scorpions

La direction de l'action sociale en compagnie des services de la wilaya ont lancé, il y a de cela quelques années, une vaste campagne de collecte de scorpions, baptisée «Plan de lutte contre l'envenimation scorpionique», prévoyant plus de 500

opérations de collecte dans 40 communes de la wilaya. Ainsi les spécimens capturés devaient être remis à l'Institut pasteur d'Alger en vue de la fabrication du sérum anti-venin de scorpion, mais face aux manques de moyens financiers nécessaires et d'implication de certaines parties, «ce projet a dû être mis au placard», comme l'expliquent les services de la wilaya. A ce propos, la direction locale de la Santé a appelé à s'abstenir, en cas de piqûre, de recourir aux

thérapies traditionnelles qui peuvent entraîner de graves complications et de transporter la victime le plus tôt possible vers l'établissement de santé le plus proche. Parallèlement, les services de la wilaya s'emploient chaque année à fournir le sérum anti-venin scorpionique à toutes les structures de santé des régions enclavées, en plus de des efforts constants pour former le personnel paramédical dans ce domaine, assure-t-on. Dans cette perspective, la direction de

la santé et de la population a ouvert, début juillet de cette année, 27 permanences dans les communes les plus exposées au risque scorpionique, mobilisant à cet effet des quantités importantes de vaccin et plusieurs équipes de médecins et de paramédicaux. Par ailleurs, une campagne d'aspersion d'insecticides sera prochainement lancée dans dix communes connues pour abriter de large colonie de scorpions.

Y. G./APS

Incendie de la forêt de Bainem à Alger

Plus de 20 hectares d'espaces forestiers détruits

L'incendie qui s'est déclenché samedi soir au niveau de la forêt de Bainem (15 km à l'ouest d'Alger) a détruit près de 20 hectares d'espaces forestiers, selon les premières estimations de la Conservation des forêts de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, la conservatrice des forêts, M^{me} Imène Saidi, a fait savoir que le premier bilan des dégâts causés par l'incendie qui s'est déclenché samedi au niveau de la forêt de Bainem, fait état de la destruction de près de 20 hectares d'espaces forestiers, relevant que le bilan définitif sera établi «une fois que les services s'assurent de l'élimination de tous les foyers d'incendie». L'opération de surveillance et de suivi se poursuit au niveau de la forêt pour éviter un éventuel déclenchement de l'incendie qui «a été maîtrisé dans la journée de dimanche». D'autres facteurs peuvent toutefois faciliter le déclenchement de l'incendie, d'où la nécessité de prendre des mesures de prévention et de veille nécessaires, a ajouté la même responsable. Une fois l'incendie constaté,

les trois brigades mobiles de la protection des forêts sont intervenues (circonscriptions des forêts de l'Est, du Centre et de l'Ouest), soutenues par trois véhicules 4x4, deux camions-citernes et environ 50 éléments mobilisés. Les communes d'El Hammamet, Bouzaréah, Chéraga, Alger-Centre et de Rais Hamidou, en coordination avec la Direction des ressources en eau ont mis à disposition des équipes sur place des citernes d'eau pour maîtriser le feu et empêcher l'incendie de ravager encore plus d'espace. Le sous-lieutenant Sadek Kamel de la Direction de la Protection civile d'Alger a précisé, quant à lui, que l'extinction des feux avait eu lieu vers 9h du matin, tandis que les moyens mobilisés continuent à être à pied d'œuvre en prévision de tout autre éventuel foyer d'incendie. Au total, huit camions de pompiers, auxquels s'ajoutent dix autres de l'Unité nationale d'extinction et d'intervention de Dar El Beida et deux hélicoptères du groupement aérien relevant de la Direction générale de la Protection

civile ont contribué à l'extinction des feux qui, a-t-il estimé, «n'ont occasionné fort heureusement aucune perte humaine». A noter que la forêt de Bainem, la plus importante au niveau de la capitale, constitue un espace de divertissement et offre des paysages naturels éblouissants. Elle s'étend sur une superficie de 504 hectares avec des frontières avec 5 communes à savoir : Bouzaréah, El Hammamet, Rais Hamidou, Ain Benian et Beni Messous.

Tipasa : près de 17 ha de forêts ravagés par les feux

Les feux de forêt qui se sont déclarés le week-end passé à Tipasa ont été à l'origine de la destruction d'une surface végétale de près de 17ha, outre une coupure d'électricité au niveau d'un nombre de communes de la région-Ouest de la wilaya, a-t-on appris de sources concordantes. Au total, 57 feux de forêt ont été déclarés durant le week-end, dont 17 ayant causé d'importants

dégâts, soit la destruction de près de 17 ha de pin d'Alep, au niveau de communes de l'Ouest de la wilaya, à l'instar de Nadhor, Cherrchell, Messelmoune, Arhat, Guouraya et Damous, a appris l'APS auprès des services de la Protection civile de la wilaya. «Depuis la mi-journée de samedi, l'opération d'extinction des flammes se poursuit toujours au niveau des Douars Rabet de Gouraya et Sidi Benyoucef de Messelmoune, où près d'une vingtaine de camions anti-incendie et une vingtaine de pompiers sont toujours mobilisés pour venir à bout de deux énormes incendies», a-t-on ajouté de même source. «La force des vents d'ouest (60km/h), conjuguée aux aspérités difficiles de la région et à la présence d'herbes sèches, ont quelque peu compliqué le travail des pompiers, qui ont passé la nuit de samedi à dimanche à éteindre les flammes», est-il précisé. Dans le même sillage, le directeur de la distribution de l'électricité et de gaz à Tipasa, Ahmed Brahimi, a signalé l'enregistre-

ment, suite à ces incendies, de pannes sur le réseau principal des daïras de Gouraya et Damous, à l'origine de coupures d'électricité, samedi, au niveau d'un nombre de communes y relevant. «Ces pannes ont été réparées, deux heures après, exception faite pour la région de l'Oued Harbil de Guouraya, où les équipes techniques de la Sonelgaz sont toujours à pied d'œuvre», a souligné le même responsable. La coupure d'électricité a touché les communes de Damous, Aghbal, Arhat, Messelmoune, Guouraya, et Beni Milek, au moment où des nuages de fumées et de cendres ont été propagés, par les vents, jusqu'à Sidi Amar et Menaceur, est-il encore signalé. Toujours selon les chiffres fournis par les services de la Protection civile, la wilaya a enregistré 97 feux de forêt (depuis le début de la saison estivale), ayant causé la perte de 156 ha de pin d'Alep, 45 ha de maquis, deux ha d'herbes sèches, 30 ha de blé dur, 19 ha de récoltes, 2 278 bottes de foin et 227 arbres fruitiers.

Khaled L.

Produit intérieur brut

L'Algérie enregistre une croissance globale de 1,5%

■ La croissance globale du Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a atteint 1,5% au 1^{er} trimestre 2019, en comparaison avec le même trimestre de l'année 2018, selon l'Office national des statistiques (ONS). Cependant, la croissance du secteur des hydrocarbures s'est caractérisée par une baisse de -7,7% au 1^{er} trimestre 2019, contre -2,4% durant la même période de l'année écoulée.

Par Salem K.

Le taux de croissance du PIB, hors hydrocarbures, a été de 3,9% au cours du 1^{er} trimestre de cette année, en comparaison avec la même période de 2018. La croissance du PIB hors hydrocarbures, qui reste «appréciable», est tirée essentiellement par l'activité des services marchands, de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) et enfin du secteur agricole. Selon l'ONS, l'activité des services marchands a connu une croissance réelle de l'ordre de 5,6% durant le 1^{er} trimestre 2019, contre 3,6% à la même période en 2018. D'autres secteurs ont également participé à cette performance du PIB hors hydrocarbures. Il s'agit, en premier lieu, du secteur de l'Industrie qui a réalisé une croissance de 4,6%, contre 4,3%, de celui du BTPH y compris les services et travaux publics pétroliers qui a réalisé une croissance de près de 3%, contre 5,1% durant la même période de comparaison. Une croissance positive a



PHD.R.

également concerné les secteurs de l'agriculture avec +2,7%, contre 4,5% et celui des services non marchands avec +1,7% contre 2,3%, a détaillé l'Organisme des statistiques. Les services marchands sont les transports et communications, le commerce, les services fournis aux entreprises et aux

ménages, ainsi que les hôtels-café-restaurants. Quant aux services non marchands, ils concernent les affaires immobilières, les services financiers et les administrations publiques. En valeurs courantes, le PIB du 1^{er} trimestre 2019 a connu une hausse de 1,9% comparativement à la même période

de 2018. La hausse du niveau général des prix au 1^{er} trimestre 2019 a été de 0,4%, contre une hausse de 6,3% enregistrée durant la même période de l'année écoulée. En 2018, la croissance globale du PIB a été de 1,5%, alors que celle hors hydrocarbure a été de 3,4%, rappelle-t-on.

S. K./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 63 dollars

Les prix du pétrole restaient stables hier en cours d'échanges européens, peinant toujours à trouver une direction claire dans un contexte d'inquiétudes concernant la demande. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre perdait 0,11% à 63,35 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour livraison à la même échéance valait 56,27 dollars, 0,12% de plus qu'à la clôture vendredi. Le pétrole restait sur

sa tendance après une semaine «indécise, terne, sans direction et incertaine», selon les mots de Tamas Varga, analyste. Les investisseurs doivent se positionner en fonction d'événements qui tirent les prix dans des directions opposées, ce qui rend l'évolution des prix quelque peu erratique. «Les révisions à la baisse de la croissance de la demande mondiale de pétrole par l'AIE et la faiblesse persistante des indices PMI mondiaux ont

considérablement freiné les prix du pétrole malgré le resserrement des stocks américains», a jugé Benjamin Lu, analyste. La semaine dernière, les données américaines sur les stocks des Etats-Unis ont fait état d'un recul des réserves de brut de 10,8 millions de barils sur la semaine achevée le 19 juillet. Cette baisse plus importante que prévu n'a cependant pas permis aux prix de grimper durablement. De plus, «sur le front des négocia-

tions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, il n'y a pas eu beaucoup de progrès, ce qui n'a pas aidé la demande de pétrole», a ajouté Naeem Aslam, analyste. Des réunions entre des négociateurs chinois et américains sont justement prévues aujourd'hui et demain à Shanghai. Ce sera les premières en face-à-face depuis l'échec en mai des négociations.

Mahi O.

Sanofi

Perte nette de 87 millions d'euros au 2^e trimestre

Le géant pharmaceutique français Sanofi a accusé une perte nette de 87 millions d'euros au deuxième trimestre, où il a dû passer une dépréciation massive pour un de ses traitements contre l'hémophilie, l'Eloctate, dont les ventes sont moins bonnes qu'espéré. Cette perte est liée à diverses charges d'amortissement, notamment à une dépréciation de 1,84 milliard d'euros principalement liée à Eloctate, explique un communiqué du groupe, qui avait réalisé un bénéfice de 762 millions d'euros à la même période l'an dernier. La dépréciation de ce traitement contre l'hémophilie est due à «la performance des ventes aux Etats-Unis» (-11% à périmètre

constant) ainsi qu'à «la révision des estimations des ventes futures», précise-t-il. Sanofi avait mis la main sur ce traitement en rachetant la biotech américaine Bioverativ, dont il avait annoncé l'acquisition début 2018 pour 11,6 milliards de dollars. Le chiffre d'affaires est ressorti à 8,63 milliards d'euros, en hausse de 5,5% (ou 5,8% à taux de change et périmètre constants), un chiffre légèrement supérieur au consensus d'analystes de Factset (8,58 milliards d'euros). «Sanofi poursuit sa phase de croissance et enregistre une solide performance opérationnelle au deuxième trimestre», a commenté le directeur général Olivier Brandicourt, cité dans le com-

munié. Cette performance a notamment été «soutenue par la progression de Dupixent, avec son adoption rapide dans la dermatologie atopique et l'asthme sur le marché américain», a-t-il ajouté. Dans le détail, les ventes trimestrielles de Sanofi Genzyme, l'entité de médecine de spécialités du groupe, ont bondi de 21,8% à taux de changes constants, à 2,29 milliards d'euros. Parmi ces ventes, celles de Dupixent, un médicament en immunologie, ont plus que doublé, atteignant 496 millions d'euros. La division Sanofi Pasteur, dédiée aux vaccins, s'est également illustrée sur le trimestre. Les ventes se sont élevées de 24,7% à 1,02 milliard d'euros, une croissance

en particulier soutenue par les vaccins pédiatriques. Ces fers de lance ont permis de compenser le recul des ventes dans le diabète (-7% à 1,29 milliard d'euros) et les médicaments matures (-10% à 2,41 milliards d'euros). «Nous sommes confiants dans les perspectives de croissance pour l'année», a également commenté M. Brandicourt. Le groupe anticipe désormais une croissance de 5% du bénéfice net par action (BNPA) de ses activités à devises constantes, «sauf événements majeurs défavorables imprévus», soit le haut de la fourchette qu'il visait précédemment.

R. E.

F. Y./Agences

À deux jours d'une réunion de la Fed L'euro stable face au dollar

L'EURO était stable face au dollar hier, à l'avant-veille d'une réunion très attendue de la Réserve fédérale américaine (Fed). Hier matin, la devise européenne baissait de 0,01% face au billet vert et s'échangeait à 1,126 dollar. L'événement phare de la semaine sera la réunion de la Fed, qui se conclura demain. Les analystes s'attendent à ce que l'organisme américain décide d'une baisse de ses taux d'intérêt de 25 points de base à l'issue de sa réunion du 31 juillet. Toutefois, «bien qu'une baisse des taux semble être acquise, les marchés ne sont toujours pas sûrs de son ampleur», a expliqué Hussein Sayed, analyste. Une baisse des taux rend le dollar moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. L'ampleur de la baisse attendue influe donc sur le cours du billet vert. Une telle décision aurait pour principal objectif de stimuler l'économie, alors que les derniers chiffres économiques publiés «démontrent un affaiblissement de l'économie américaine, sans qu'il n'y ait pour le moment de signes de récession», a souligné M. Sayed. Selon des données publiées jeudi par le département du Commerce américain, de janvier à mars, le Produit intérieur Brut (PIB) américain a progressé de 3,1% en rythme annuel, un peu mieux qu'attendu, mais les dépenses de consommation, moteur traditionnel de la croissance américaine, ont été moins soutenues que précédemment évalué. Elles n'ont ainsi progressé que de 0,9%, le rythme le plus faible en un an. La réunion de la Fed interviendra une semaine après celle de la Banque centrale européenne (BCE), qui a dû signaler l'arrivée prochaine de nouvelles mesures de relance. Jeudi, «l'euro a souffert des attentes de plus d'assouplissement monétaire de la part de la Banque centrale européenne», ont expliqué les analystes. Le président de la BCE Mario Draghi a en effet signalé jeudi un futur assouplissement monétaire, ce qui a pesé sur la devise européenne qui est temporairement tombé à son plus bas niveau de plus de deux ans face au billet vert. L'euro est cependant parvenu à limiter ses pertes alors que certains analystes ont trouvé, par certains aspects, le discours de M. Draghi moins alarmiste qu'attendu.

— Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie —

Ouverture de la seconde université d'été à Batna

■ La seconde édition de l'université d'été de la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST) a été ouverte avant-hier à la faculté de médecine de l'université Mustapha-Benboulaïd de Batna en présence de jeunes chercheurs universitaires locaux et autres établis à l'étranger.

Par Nassima A.

Une manifestation qui dure une semaine (28 juillet au 3 août) met en contact les meilleurs chercheurs algériens activant dans des laboratoires internationaux prestigieux avec 360 docteurs, thésards en master et ingénieurs employés dans des sociétés nationales venus des diverses universités nationales dont Tamanrasset, Oran Adrar,

Oran
1,6 million d'estivants sur les plages le week-end dernier

QUELQUE 1,6 million d'estivants ont afflué le week-end dernier sur les plages d'Oran, a-t-on appris de la direction de la Protection civile. Ces estivants ont fréquenté les 34 plages autorisées à la baignade en raison de la canicule ayant sévi les vendredi et samedi derniers, a indiqué le chargé de la communication de ce corps constitué, le capitaine Bellala Abdelkader, ajoutant que le nombre des baigneurs enregistré du 1er juin dernier à ce jour a dépassé les 6 millions. Toutefois, les sorties à la plage peuvent tourner au drame. Ainsi, le même responsable a indiqué qu'un corps sans vie d'un enfant de 13 ans a été repêché, samedi soir, dans une zone rocheuse non surveillée à proximité de la plage Saint Rock (Ain El Turck). La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital «Medjebbar Tami» d'Ain El Turck. Les mêmes services sont intervenus dans la même région pour sauver deux personnes d'une noyade certaine. Les victimes, après avoir reçu les premiers soins sur place, ont été évacuées vers les UMC de l'hôpital d'Ain El Turck. Par ailleurs, 150 baigneurs ont été sauvés d'une mort certaine durant ce week-end. Six cas de noyade ont été enregistrés depuis le début de la saison estivale dans des zones interdites à la baignade. La wilaya d'Oran a enregistré, la saison estivale écoulée, l'affluence de plus de 18 millions d'estivants sur ses 33 plages ainsi que 7 décès par noyade dont quatre au niveau des zones rocheuses interdites à la baignade.

R. R.

Béjaïa, Ain Témouchent, Sétif et Constantine, a indiqué Mounir Aksas, membre du comité d'organisation. «Cette université d'été est une opportunité d'interaction entre les compétences algériennes universitaires à l'étranger et l'intérieur du pays pour travailler la main dans la main et être au fait des plus récents travaux de recherche scientifique», a indiqué Hafid Aouragh, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le même responsable central a souligné que le ministère de l'Enseignement supérieur est un partenaire «efficace» qui finance cette manifestation depuis sa première édition en 2018. De son



PH. > D. R.

côté, le professeur Taha Merghoub, président de l'AAF-CEST, a relevé que cette université offre aux jeunes universitaires participants l'opportunité de bénéficier «des expériences très importantes de chercheurs algériens établis à l'étranger» et constitue «une opportunité pour semer des graines de projets de recherche». Ce chercheur au centre de recherche sur le cancer de New-York (Memorial Sloan-Kettering Cancer Center) a également indiqué que cette uni-

versité d'été est une manifestation itinérante, tenue l'année passée à Bab Ezzouar (Alger) et cette année à Batna et aura lieu l'été prochain dans une autre ville algérienne. Les travaux de cette université d'été se déroulent en trois sessions parallèles de cours intensifs d'une semaine consacrés aux trois axes majeurs: «les énergies renouvelables», «les sciences de la biologie, des biotechnologies et de la santé» et «le génie civil et l'architecture». Lors de la cérémonie

d'ouverture, le chercheur en électronique, Haba Belgacem, a donné une visioconférence d'une dizaine de minute en direct à partir du Japon. Cette manifestation scientifique est organisée par l'AAF-CEST avec le concours de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement Technologique (DG-RSDT) du ministère de l'Enseignement supérieur, l'université Mustapha Benboulaïd (Batna-2) et des ambassades des deux pays.

Alger

Réception de 70 complexes et 17 cantines

La prochaine rentrée scolaire (2019/2020) à Alger verra la réception de 70 complexes, 17 cantines scolaires, 16 collèges et 7 lycées, a affirmé le wali d'Alger, Abdelkhalak Sayouda. Dans son intervention à l'occasion de la distinction des majors de promotion au niveau de la wilaya d'Alger (diplôme de fin de cycle primaire, BEM et Bac), M. Sayouda a annoncé la réception, pour la prochaine rentrée scolaire, de 70 complexes, 17 cantines, 16 collèges, 7 lycées, et 34 classes en extension, et ce dans le cadre de la poursuite des efforts de la wilaya visant l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves à travers les différents cycles d'éducation. Dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, il a été

procédé à la réalisation du projet de 98 établissements éducatifs à travers les différentes circonscriptions administratives de la capitale, et ce après acquisition des assiettes foncières, a-t-il ajouté, indiquant que ces projets avaient été inscrits dans les programmes additionnelles financés par le budget de la wilaya et des communes. Le wali d'Alger a fait savoir également qu'il avait adressé, en ce sens, des instructions quant à la nécessité de s'engager pour le parachèvement de tous les projets dans les délais impartis et au suivi strict du programme des réformes que connaissent les établissements éducatifs. A noter que durant la cérémonie de distinction tenue au siège de la wilaya d'Alger, en présence des walis délégués, de la famille édu-

cative et des différentes autorités locales, plus de 50 élèves ont été distingués dont ceux aux besoins spécifiques. «La distinction, par les services de la wilaya d'Alger, des lauréats aux différents cycles éducatifs se veut un encouragement pour leur distinction et un hommage rendu aux efforts entrepris par les enseignants et les parents», a déclaré M. Sayouda, ajoutant «nous nous félicitons non seulement de la réussite individuelle de ces élèves, mais plutôt de celle d'un investissement collectif auquel ont pris part tous les acteurs du système éducatif et des parents d'élèves».

Samy Y.

Tipasa

Près de 17ha de forêts ravagés par les feux et coupure de courant à l'ouest de la wilaya

Les feux de forêt, qui se sont déclarés le week-end passé à Tipasa, ont été à l'origine de la destruction d'une surface végétale de près de 17ha, outre une coupure d'électricité au niveau d'un nombre de communes de la région-Ouest de la wilaya, a-t-on appris de sources concordantes. Au total 57 feux de forêt ont été déclarés, durant le week-end, dont 17 ayant causé d'importants dégâts, soit la destruction de près de 17 ha de pin d'Alep, au niveau de communes de l'ouest de la wilaya, à l'instar de Nadhor, Cherchell, Messelmoune, Arhat, Guouraya et Damous, a appris l'APS auprès des services de la

Protection civile de la wilaya. «Depuis la mi-journée de samedi, l'opération d'extinction des flammes se poursuit toujours au niveau des douars «Rabet» de Gouraya et «Sidi Benyoucef» de Messelmoune, où près d'une vingtaine de camions anti-incendies et une vingtaine de pompiers sont toujours mobilisés pour venir à bout de deux énormes incendies», a-t-on ajouté de même source. «La force des vents-ouest (60km/h), conjuguée aux aspérités difficiles de la région et à la présence d'herbes sèches, ont quelque peu compliqué le travail des pompiers, qui ont passé la nuit de samedi à dimanche à

éteindre les flammes», est-il précisé. Dans le même sillage, le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz à Tipasa, Ahmed Brahimi a signalé l'enregistrement, suite à ces incendies, de pannes sur le réseau principal des dairas de Gouraya et Damous, à l'origine de coupures d'électricité, samedi, au niveau d'un nombre de communes y relevant. «Ces pannes ont été réparées, deux heures après, exception faite pour la région de l'Oued Harbil de Guouraya, où les équipes techniques de la Sonelgaz sont toujours à pied d'œuvre», a souligné le même responsable. La coupure d'élec-

tricité a touché les communes de Damous, Aghbal, Arhat, Messelmoune, Guouraya, et Beni Milek, au moment où des nuages de fumées et de cendres ont été propagés, par les vents, jusqu'à Sidi Amar et Menaceur, est-il, encore, signalé. Toujours selon les chiffres fournis par les services de la Protection civile, la wilaya a enregistré 97 feux de forêt (depuis le début de la saison estivale) ayant causé la perte de 156 ha de pin d'Alep, 45 ha de maquis, deux ha d'herbes sèches, 30 ha de blé dur, 19 ha de récoltes, 2.278 de bottes de foin, et 227 arbres fruitiers.

D. H./APS

10^e édition de l'Université d'été des cadres sahraouis

Le droit à l'autodétermination et à l'indépendance réitéré

■ Les travaux de la 10^e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui se poursuivent à Boumerdès, notamment avec deux conférences à l'ordre du jour ayant pour thème : «Le droit international et les droits des peuples colonisés (cas du peuple sahraoui)», et «Nécessité de la mise en œuvre du principe de l'autodétermination au Sahara occidental».

Par Sara B.

Le coup d'envoi de la 10^e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, placée sous le thème «Peuples algérien et sahraoui : fraternité, serment et fidélité», a été donné samedi à Boumerdès, avec la participation de 400 cadres représentant différentes institutions nationales sahraouies et en présence de plusieurs représentants de partis et de mouvements de la société civile algérienne. La cérémonie d'ouverture de cette nouvelle édition qui se déroule dans la salle des conférences de l'université «M'hamed-Bouguerrou» de Boumerdès jusqu'au 7 août prochain, a été marquée par la présence du président de l'Assemblée nationale populaire (APN), Slimane Chenine et le Premier ministre Sahraoui, Mohamed Wali Akeik. Le président de cette université d'été, Khatri Addouh, président de l'Assemblée nationale sahraouie, s'est félicité, à cette occasion, du «soutien accordé par les autorités algériennes pour le succès de cette nouvelle édition», qualifiée, d'«espace de rencontre et d'interaction positive entre les peuples sahraoui et algérien, afin d'ouvrir un chemin pour un avenir commun et prospère». Pour le prési-

dent du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Layachi, «cette université est une tribune d'information, de concertation et d'échanges d'expériences et de points de vues sur des thèmes divers en relation avec le combat du peuple sahraoui».

Soutien absolu au droit à l'autodétermination et à l'indépendance

A cette occasion, la position ferme de l'Algérie sur la question du Sahara occidental, occupé par le Maroc, et son soutien absolu à la juste lutte du peuple sahraoui jusqu'à l'achèvement de la souveraineté, de la liberté et de l'autodétermination, ont été réaffirmés au premier jour des travaux de l'Université d'été. Ainsi, Sadek Bouguettaya, représentant du parti du Front de libération nationale (FLN), a déclaré que «la question du Sahara occidental est une question de décolonisation», rappelant «la position inébranlable à l'égard du peuple sahraoui et de sa juste cause». Le représentant a condamné les pratiques d'oppression et d'abus commis par les forces de répression marocaines contre les Sahraouis dans les villes occupées après leur sortie pour célébrer pacifiquement la victoire de l'équipe algérienne lors de la



Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2019). Pour sa part, Filali Ghouini, président du Mouvement El-Islah, a souligné que sa présence pour ouvrir les travaux de cette université «est une affirmation de la position du parti qui est la position inébranlable de l'Algérie sur la question du Sahara occidental». «Le Sahara occidental n'a jamais été marocain», a-t-il ajouté, appelant à la création et au développement de mécanismes et de méthodes de résistance et de ténacité, «plus efficaces pour contrer l'intransigeance du Maroc». Djamel Ben Abdeslam, président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), a exhorté à la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes des Nations unies, appelant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. De son côté, El-Hadj El Ghouthi, représentant du bloc parlementaire du Front El-Mostakbal, a réaffirmé la solidarité de son parti avec le peuple sahraoui, et son soutien à l'indépendance du Sahara occidental. Fathi Ghares, coordinateur national du Mouvement

démocratique et social (MDS), a quant à lui souligné que «le fait de se tenir aux côtés du peuple sahraoui est un devoir qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation des martyrs du 1^{er} novembre, en soutenant le peuple sahraoui et sa juste cause».

Impératif de protéger le peuple sahraoui désarmé

En outre, Mohamed Wali Akeik a, lors de son allocution au premier jour des travaux de la 10^e Université d'été des cadres de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), appelé le Conseil de sécurité et le Secrétaire général des Nations unies à l'impératif d'«assumer l'entière responsabilité» dans la protection du peuple sahraoui désarmé, face à la politique «de répression de l'occupant marocain». Le peuple sahraoui subit «une réelle politique de répression pratiquée par le régime d'occupation marocain, accompagnée d'une campagne médiatique inique, d'un blocus intense contre les Sahraouis, d'une confiscation des libertés et d'un

pillage des ressources naturelles», a-t-il dénoncé. Face à «ces pratiques répressives, nous demandons, aujourd'hui et plus que jamais, de permettre à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), d'exercer son rôle qui lui sied dans la protection et la surveillance des droits de l'Homme et l'établissement de rapports à cet effet et de ne pas fermer les yeux sur les actes criminels perpétrés par le régime d'occupation marocain dans la région», a-t-il soutenu. Le Premier ministre sahraoui a également insisté sur l'impératif de «faire pression sur l'occupant marocain pour lever le blocus multiforme imposé dans les territoires sahraouis occupés qui prive les Sahraouis de leurs droits les plus élémentaires, notamment la liberté d'expression, les droits de manifester pacifiquement et de se déplacer». Dans ce cadre, il a exhorté les Nations unies à «accélérer la mise en œuvre de ses engagements, en permettant aux Sahraouis de choisir leur avenir et de jouir de leur droit à l'autodétermination à travers un référendum libre, juste et régulier». Il a mis en garde, également, contre «les dangers qui pèsent sur la région du Maghreb, en raison des politiques adoptées par le régime marocain», arguant que «le Maroc contribue à la montée des tensions et à la déstabilisation de la région tout entière, à travers le trafic de drogues et le financement des groupes du crime organisé et des groupes terroristes».

S. B./APS

Législatives en Tunisie

L'ISIE a reçu 777 listes un jour avant l'expiration du délai de dépôt des candidatures

L'Instance supérieure indépendante pour les élections en Tunisie (ISIE) a reçu, un jour avant l'expiration du délai de dépôt des candidatures aux législatives, 777 listes dans toutes les instances régionales et ce, depuis le 22 juillet, date du début de réception des dossiers, a déclaré à l'agence TAP Farouk Bouasker, vice-président de l'ISIE. Selon Bouasker, les instances régionales ont reçu 387 listes partisanes, 311 listes indépendantes et 79 listes de coalition. Ces listes ont été déposées dans 33 instances régionales, à raison de 24 listes en moyenne par instance. Le nombre total des candidats dans ces listes s'élève à 7 943, indique Bouasker qui a précisé que 20 listes ont retiré leurs dossiers de candidature. Une forte affluence

des listes candidates aux élections législatives (6 octobre) est attendue dans les instances pour le restant de la journée du dimanche et le lundi 29 juillet jus-

qu'à 18h00, heure de la clôture de la réception des demandes, selon la même source. D'après le calendrier électoral, l'ISIE examinera les demandes de candida-

tures et annoncera les listes définitives validées le 30 août prochain.

Farid M./Agences

Libye/Naufage au large de Khoms

Les corps de 46 migrants inhumés à l'ouest du pays

Quarante-six migrants, dont les corps ont été repêchés après le naufrage de leur embarcation au large de la Libye, ont été inhumés dans un cimetière pour migrants à Tajoura (ouest), rapportent des médias locaux. Seize autres corps repêchés seront inhumés ultérieurement, selon les autorités. Sept rescapés après ce naufrage sont venus prêter main-forte aux Libyens pour enterrer leurs compagnons. «Nous avons été sauvés et nous voilà aujourd'hui pour enterrer 46 de nos frères, des enfants et des femmes», a indiqué Anouar, un jeune Erythréen, cité par

des médias. Samedi, les autorités libyennes ont tenté de transporter les corps vers le cimetière de Tajoura mais des combats intermittents dans la zone les ont forcés à faire demi-tour. Les secours libyens ont annoncé vendredi avoir repêché 62 corps de migrants après le naufrage la veille de leur embarcation au large de Khoms, ville située à 120 km à l'ouest de Tripoli. Le nombre de migrants présents à bord de l'embarcation ayant coulé dans la nuit de mercredi à jeudi demeure incertain, les chiffres fluctuant selon les sources. Qualifié de la «pire» tragédie en mer

Méditerranée cette année selon l'ONU, le naufrage a coûté la vie à au moins 110 migrants. Selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), quelque 145 personnes ont été secourues, tandis que 110 sont toujours portées disparues au large de la Libye. De son côté, la marine libyenne évoque 134 rescapés et 115 disparus. L'ONG Médecins sans Frontières (MSF) en Libye estime pour sa part que près de 400 personnes se trouvaient à bord du bateau.

R. M.



Russie

L'opposant Navalny «empoisonné», selon son avocate

■ L'opposant numéro un au Kremlin, Alexeï Navalny, transféré dimanche de la prison où il était incarcéré vers un hôpital, a été «empoisonné» par «une matière chimique inconnue», a affirmé hier son avocate, sur fond de regain de la répression du mouvement de contestation.

Par Rosa C.

Condamné la semaine dernière à 30 jours d'emprisonnement, Alexeï

Navalny a été hospitalisé en raison d'une «grave réaction allergique», selon les autorités. Son entourage s'est aussitôt inquiété de cette «réaction», jugée «bizarre» car ce blogueur anticorruption n'a jamais été victime d'une quelconque allergie, et qui est intervenue au lendemain d'une manifestation marquée par près de 1 400 arrestations, du jamais vu depuis le retour de Vladimir Poutine au Kremlin en 2012. Après avoir pu lui rendre visite dans l'établissement hospitalier moscovite où il avait été admis, son avocate Olga Mikhaïlova a assuré hier aux journalistes que l'opposant avait été «empoisonné». Quelques minutes plus tard, Anastasia Vassilieva, une ophtalmologue qui avait traité M. Navalny lorsqu'il avait été aspergé d'antiseptique en 2017, a affirmé que l'opposant allait mieux mais s'est inquiétée du fait qu'il était déjà renvoyé en prison



sans être «totalement rétabli». «Le laisser retourner à l'endroit où il a reçu une dose d'un produit chimique inconnu sans que les (conclusions des) analyses soient connues, ce n'est pas bien et pas professionnel», a-t-elle déclaré. Elena Sibikina, le médecin-chef de l'hôpital ayant examiné Alexeï Navalny, a déclaré que la vie ou la santé de l'opposant n'était pas menacée, refusant de donner plus d'informations au nom du secret médical. Au moment de son transfert à l'hôpital, Alexeï Navalny souffrait notamment d'un gonflement des paupières et il a de multiples abcès sur le cou, le dos, le torse et les coudes. Interrogée par la chaîne de télévision indépendante Dojd, M^{me} Vassilieva a dit avoir récupéré le t-shirt de l'opposant ainsi que des cheveux qui seront

l'objet d'une «expertise indépendante» pour déterminer s'il a bien été victime d'un empoisonnement. Cette affaire se déroule à un moment où les autorités semblent déterminées à tuer dans l'œuf toute contestation liée aux élections locales du 8 septembre, auxquelles la plupart des figures de l'opposition moscovite ont été empêchées de participer. Un rassemblement non autorisé devant la mairie de Moscou à l'appel de ces opposants s'est soldé samedi par près de 1 400 arrestations, selon OVD-Info, une ONG spécialisée dans le suivi des manifestations. Il s'agit, selon elle, du plus grand nombre d'interpellations depuis le mouvement de protestation de 2012 contre le retour au Kremlin de Vladimir Poutine. Les États-Unis et l'Union européenne ont

condamné ces arrestations, dénonçant l'usage «disproportionné de la force» contre les manifestants. Berlin a appelé hier à «la libération rapide des personnes arrêtées». Mercredi, trois jours avant ce rassemblement, Alexeï Navalny avait été renvoyé en prison pour des infractions aux «règles des manifestations». Quant aux opposants dont la candidature avait été rejetée, parmi lesquels se trouvent plusieurs alliés de M. Navalny, ils avaient tous été la cible de perquisitions et convoqués la semaine dernière par la police pour répondre à des questions sur une précédente manifestation devant le siège de la Commission électorale. L'opposition dénonce depuis plusieurs semaines le rejet des candidatures indépendantes en vue des élections locales, qui s'annoncent difficiles pour les candidats soutenant le pouvoir dans un contexte de grogne sociale. En application de la loi, les candidats indépendants étaient censés obtenir les signatures d'au moins 3% des membres du corps électoral dans la circonscription où ils se présentaient. Mais la commission électorale a rejeté la candidature de toutes les figures de l'opposition ayant franchi cet obstacle, trouvant des irrégularités dans la collecte de leurs signatures. Un premier rassemblement contre l'éviction des candidats avait réuni 2 000 manifestants le 14 juillet et, la semaine dernière, un défilé autorisé avait été suivi par plus de 20 000 personnes.



Commentaire

Cirque

Par Fouzia Mahmoudi

Il ne se passe plus un jour désormais sans que Donald Trump ne fasse la une aux États-Unis, toujours au centre de nouvelles polémiques. Et alors que la pression de la campagne pour l'élection présidentielle commence à s'intensifier, ses adversaires, n'hésitent pas à accuser le président américain de tous les travers pour le discréditer. Hier, Donald Trump s'est ainsi défendu des nouvelles accusations de racisme déclenchées par sa diatribe de la veille contre un élu noir et la ville de Baltimore. Une tactique électorale risquée et assumée que ses opposants dénoncent comme une «campagne de haine». «Un désordre dégoûtant, infesté de rats et autres rongeurs», un «endroit très dangereux et sale» où «aucun être humain ne voudrait vivre» : le président américain a dépeint samedi en quelques tweets un tableau infâme de Baltimore, ville industrielle majoritairement noire minée par les problèmes sociaux, la drogue et la violence. Ces attaques visaient en premier lieu Elijah Cummings, représentant de l'État du Maryland au Congrès, qui avait critiqué la semaine précédente les conditions de détention des mineurs à la frontière avec le Mexique. Comme lorsqu'il avait invité mi-juillet quatre élus démocrates issues de minorités à «retourner» dans leur pays, ce nouveau dérapage a provoqué une volée de réponses indignées au sein de l'opposition, la chef des démocrates à la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, les qualifiant notamment de «racistes». «Les démocrates jouent toujours la carte du racisme, alors qu'ils ont en réalité fait si peu pour les formidables Afro-Américains de notre pays», a répondu, Donald Trump sur Twitter. «Que quelqu'un explique à Nancy Pelosi (...) qu'il n'y a rien de mal à souligner l'évidence : le représentant Elijah Cummings a fait du très mauvais travail pour son district et la ville de Baltimore», a-t-il insisté. Ses nouveaux propos ont été commentés avec parcimonie au sein de son camp. «Le président a raison de dire que cela n'a absolument rien à voir avec la race», a déclaré cette semaine sur la chaîne conservatrice Fox News, le directeur de cabinet de la Maison-Blanche, Mick Mulvaney. A l'approche de la présidentielle de novembre 2020, Donald Trump semble déterminé à galvaniser sa base électorale, très majoritairement blanche, en alimentant les tensions raciales et idéologiques qui divisent l'Amérique. Ses attaques répétées contre ces parlementaires accusés de «hair» l'Amérique avaient rapidement trouvé un écho auprès de ses partisans. «Renvoyez-la !», avait ainsi scandé la foule lors d'un meeting électoral, à l'évocation de M^{me} Omar, fille de réfugiés somaliens. Pour le sénateur Bernie Sanders, candidat à l'investiture démocrate pour 2020, cette stratégie est vouée à l'échec : «Les Américains n'accepteront pas un président essayant de nous diviser selon la couleur de notre peau ou de notre lieu de naissance». Mais ces assurances sonnent comme un réchauffé de ses mêmes discours prononcés durant la campagne de 2016 où tout le monde assurait en cœur que jamais Trump ne pourrait être élu président. Si le président républicain use de ses méthodes c'est parce qu'elles lui ont réussi par le passé et qu'il peut par ailleurs se targuer d'un bilan positif, que ce soit sur le plan du chômage ou de la santé économique des États-Unis, qui pourrait séduire au-delà de sa base une partie des Américains qui se focalisent sur les résultats concrets plutôt que sur le cirque médiatique des périodes électorales.

F. M.

Soudan

Cinq manifestants dont des étudiants tués par balle

Cinq manifestants, dont quatre étudiants, ont été tués par balle hier lors d'un rassemblement au Soudan, à la veille de la reprise des négociations entre pouvoir militaire et chefs de la contestation pour finaliser un accord sur la transition. Pays pauvre à l'économie exsangue, le Soudan est en proie à un mouvement de protestation depuis décembre 2018. Déclenchées après le triplement du prix du pain, les manifestations se sont transformées en contestation du régime qui a poussé l'armée à destituer et arrêter le 11 avril le président Omar el-Béchir après 30 ans au pouvoir. Elles se sont poursuivies après la mise à l'écart du chef de l'État et la mise en place d'un Conseil militaire qui a succédé à M. Béchir, pour réclamer un pouvoir civil et de meilleures conditions de vie. Hier dans la ville d'Al-Obeid, la capitale de l'État du Nord-Kordofan (centre), cinq manifestants ont été tués par balle lors d'un rassemblement, selon un comité de médecins proche du mouvement de contestation. «Cinq martyrs sont tombés sous les tirs de snipers lors d'un rassemblement pacifique», a précisé le comité dans un communiqué en faisant état d'un nombre indéterminé de

blessés. Les raisons pour lesquelles ces personnes manifestaient n'étaient pas claires dans l'immédiat. La ville d'Al-Obeid n'a pas connu de manifestations importantes contre le pouvoir lors des mois de contestation. L'Association des professionnels soudanais (SPA), l'un des principaux membres de la contestation, a affirmé que des «balles réelles» avaient été tirées contre ce qu'elle a présenté comme une manifestation d'étudiants. «Nous appelons tous les citoyens et les médecins et les secouristes à se rendre aux urgences à l'hôpital et d'autres hôpitaux qui reçoivent les blessés atteints de balles réelles», a dit le groupe sur sa page Facebook. Plusieurs manifestations ont eu lieu depuis samedi à Khartoum pour protester contre les conclusions d'une enquête officielle sur la répression meurtrière d'un sit-in de manifestants le 3 juin dans la capitale soudanaise qui a fait des dizaines de morts. Cette enquête a conclu samedi à l'implication dans la dispersion du sit-in de huit paramilitaires dont trois au moins sont membres des redoutées Forces de soutien rapide (RSF) dirigées le numéro deux du Conseil militaire au pouvoir au Soudan, Mohammed Hamdan

Daglo. Avant l'annonce des résultats de l'enquête, M. Daglo avait nié toute responsabilité de ses forces dans la répression de ce sit-in, qui fut l'épicentre du mouvement de contestation. Selon un comité de médecins proche des protestataires, 127 manifestants ont péri dans la dispersion du sit-in. Les chefs de la contestation ont rejeté les conclusions de l'enquête, qui évoque un bilan des victimes moins élevé que le leur et exonère la responsabilité du Conseil militaire qui a affirmé n'avoir pas donné les ordres pour la dispersion. Depuis décembre, la répression de la contestation a fait 246 morts, y compris les 127 manifestants tués le 3 juin, selon le même comité de médecins. Aujourd'hui, le Conseil militaire et les chefs de la contestation doivent reprendre les négociations pour finaliser certains points en suspens de l'accord conclu le 17 juillet après de difficiles négociations. Cet accord prévoit un Conseil souverain composé de cinq militaires et six civils qui sera chargé de mener la transition pendant un peu plus de trois ans. Un comité technique représentant les deux parties tiendra des discussions préliminaires hier.

Ouverture du Festival de Timgad

Une mosaïque festive de la musique algérienne

■ Le Festival international de Timgad s'est ouvert dimanche soir, en présence d'un public nombreux. Une édition cent pour cent algérienne s'annonce cette année, mettant en valeur la richesse de la musique de notre pays. C'est la troupe Ithrane qui a ouvert la soirée avant de céder la scène aux artistes Cheba Souad, Ched Abbas, Abdelaziz Benzina, la chanteuse Narimene et le très attendu rappeur Rim K.



Par Abia Selles

La 41^e édition du Festival international de Timgad s'est ouverte dimanche soir à Batna avec une mosaïque festive de la musique algérienne dans toute sa diversité, en présence de la ministre de la Culture, Meriem Merdaci. Un public nombreux de cette ville ainsi que des villes voisines est venu assister à cette soirée inau-

gurale, riche en couleurs et en rythmes. En effet, c'est le patrimoine musical national qui était revisité lors de cette soirée avant de céder la scène aux artistes participants.

La scène du théâtre de plein air de Timgad, qui a fait peau neuve pour l'occasion, a accueilli pour cette nouvelle édition la troupe Ithrane qui a revisité de manière singulière les musiques traditionnelles de la région des

Aurès et proposé, à une assistance assez nombreuse, un bouquet de chansons dans une fusion harmonieuse entre le chant chaoui et une instrumentation pop-rock ponctuée d'arrangement jazz et de bendir.

A l'affiche de cette première soirée du Festival de Timgad figure également Cheba Souad, Ched Abbas, Abdelaziz Benzina, la chanteuse Narimene et le très attendu rappeur Rim K. Ces

artistes, qui n'ont pas caché leur enthousiasme de rencontrer le public de Timgad, ont chanté les meilleures chansons de leur repertoire musical.

Lors de son allocution d'ouverture, la ministre de la Culture, saluant les efforts déployés dans l'organisation de ce rendez-vous culturel, a affirmé que «le Festival international de Timgad promeut la culture locale et nationale».

La ministre a également rele-

vé, à cette occasion, tout le soutien de son ministère à cette manifestation afin qu'elle soit «un rendez-vous artistique et culturel d'excellence».

La soirée d'ouverture de cette 41^e édition du festival a été libre d'accès et le transport (aller/retour), à l'instar des éditions précédentes, est assuré tout au long du festival à titre gracieux au public, depuis plusieurs endroits de la capitale des Aurès, rappellent les organisateurs.

Il est à noter que cinq soirées sont programmées pour cette 41^e édition du Festival international de Timgad qui devra se poursuivre jusqu'au 1^{er} août prochain.

Afin de faciliter le déplacement des citoyens, les organisateurs ont assuré le transport jusqu'à une heure tardive de la soirée

A. S.

AGEND'ART

Musée d'art moderne d'Oran
Jusqu'au 31 août :

Exposition de l'artiste Rahim Sadek.

Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 juillet :

Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek - Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.

Esplanade de l'Hôtel Méridien d'Oran Jeudi
1^{er} août à 21h :

Smart prod et Probox Algérie présentent un concert du daft punk official tribute.

Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 5 août :

L'ambassade du Japon présente une exposition de gravures japonaises «Photographic Images & Matter : Japanese prints of the 1970's».

Centre Culturel MustaphaKateb (5, rue DidoucheMourad, Alger)
Jusqu'au 2 août :

Exposition de l'artiste Lila Bouzidi.

Jusqu'au 8 août :
L'Établissement Arts et Culture, en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, organise une exposition collective de l'artisanat d'art.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)
Jusqu'au 8 août :

Exposition de peinture avec l'artiste Belkacem Kefil.

Galerie d'Arts Mohamed-Racim (5, avenue Pasteur, Alger)
Jusqu'au 18 août :

Exposition de peinture avec l'artiste Abdelmadjid Guemroud.

Festival international Blackout de musique électronique

Forte participation étrangère

Une dizaine de disc jockey algériens et étrangers se sont produits dimanche soir devant un public nombreux, à la faveur de la première édition internationale du Festival Blackout, entièrement dédié à la musique électronique.

Organisé par l'opérateur privé «Third Advertising», cet événement s'est déroulé en plein air au complexe olympique Mohamed-Boudiaf et a accueilli l'Ukrainienne «Juicy M» dans sa première scène africaine.

Devant près de 2 000 spectateurs amateurs de musique électronique, sept Dj algériens se sont succédé aux platines pour offrir au jeune public leurs meilleures créations et leurs plus beaux remixes.

Dans des styles électro variés, les best-sellers serbes Divolly et Markward sont montés sur scène après un show de trois heures assuré par les Dj algériens Twelve M-Five, Douga et Randall, avant de céder les platines à la cinquième meilleure Djaine au monde Dj Juicy M, une artiste de renom connue pour travailler sur quatre platines.

Le public a également assisté à une belle performance inédite de l'artiste Djam accompagné des Dj BMD et Redboss.

Les Dj créateurs de cet événement, Zakfreestyler et Ihan, ont également pris les platines pour un tour de scène avant que le célèbre Dj R-One n'emmène ces fans jusqu'au bout de cette unique soirée de plus de

sept heures. Plusieurs spectateurs fidèles de l'événement saluent cette initiative qui «offre une autre tribune à la musique électronique et offre aux jeunes de la capitale une animation de choix». Cependant, nombre d'entre eux souhaitent voir ce genre d'événement se multiplier, particulièrement pendant la saison estivale et dans les villes côtières et zones touristiques.

Créé en 2013 par un collectif de Dj, le Blackout Festival s'est tenu régulièrement comme événement entièrement dédié à la musique électronique algérienne qu'il vise à promouvoir, en plus de favoriser les échanges entre artistes et producteurs algériens et étrangers.

F. H.

«Estivales des musées» à Chlef

Neuf musées nationaux au rendez-vous

La 3^e édition des «Estivales des musées» s'est ouverte dimanche soir à Ténés (à environ 55 km du chef-lieu de la wilaya de Chlef), avec la participation de neuf musées du pays, a-t-on appris auprès de la directrice de la culture de la wilaya.

La manifestation, organisée cette année sous le signe «Nos musées, notre identité», a été inaugurée aux environs de 19h, au niveau de la plage centrale de Ténés, par une exposition d'objets historiques et archéologiques, parallèlement à l'animation d'ateliers pédagogiques mettant en exergue des œuvres

techniques de chaque musée participant, a indiqué à l'APS Fatima Bekkara.

La première journée de ces Estivales prévoit deux ateliers pédagogiques relevant des musées de Chlef et Sétif, outre une projection vidéo sur leurs œuvres. Des jeux intellectuels sont également programmés en soirée, avec un gala artistique, dont l'animation sera assurée par la troupe Zorna de Sidi Maâmar, est-il signalé de même source. D'autres expositions et ateliers pédagogiques porteront, durant les deux jours qui suivront, sur le Musée public d'El Ménéa, le

Musée public national de la calligraphie islamique de Tlemcen, le Musée national du Bardo, l'Office national du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, le Musée public national «Cirta» de Constantine, le Musée national d'art et d'histoire de Tlemcen et le Musée public national des arts et expressions culturelles «Palais Ahmed Bey» de Constantine.

La manifestation se poursuivra jusqu'à la fin du mois, avec au programme des expositions et ateliers mobiles, qui sillonneront les colonies de vacances mitoyennes à la ville côtière de Ténés. A noter que les deux pré-

M. K.



Ligue 1 de football/ CR Belouizdad

L'ivoirien N'guessan s'engage pour deux saisons

■ L'ancien joueur de Séwé Sport de San Pedro (Div.1 ivoirienne) s'était engagé la saison dernière pour trois saisons avec le Stade tunisien (Div.1), avant que la direction du club tunisien ne décide d'annuler le transfert en raison du refus de cet international espoirs de passer la visite médicale d'usage.

Par Samy T.

L'ailier gauche ivoirien Kouamé Noël N'guessan (22 ans) s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec le CR Belouizdad, a appris l'APS dimanche auprès du pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football.

L'ancien joueur de Séwé Sport de San Pedro (Div.1 ivoirienne) s'était engagé la saison dernière pour trois saisons avec le Stade tunisien (Div.1), avant que la direction du club tunisien ne décide d'annuler le transfert en raison du refus de cet international espoirs de passer la visite médicale d'usage.

Le Chabab a mis le paquet cet été pour recomposer une équipe compétitive et surtout conquérante. Le détenteur de la Coupe d'Algérie avait engagé auparavant les services des deux gardiens de but Gaya Merbah (NAHD) et Barki Khairi (WAT), Ahmed Gasmi (NAHD), Larbi



Tabti (USMBA), Zakaria Khali (USMBA), Samir Aiboud (ESS), Hamza Bellahouel (USMBA) et Khouitir Ziti (CABBA).

Le CRB a effectué son stage précompétitif à Ain-Draham (Tunisie), sous la conduite de

l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui a décidé de poursuivre son aventure sur le banc du club algérois après l'avoir conduit au sacre en Coupe d'Algérie et au maintien en Ligue 1.

Le CRB représentera l'Algérie

dans la prochaine édition de la Coupe de la Confédération au même titre que le Paradou AC, troisième au classement final du dernier championnat.

S. T./APS

Ligue 2/ASM Oran

Début du stage d'Oran, sans entraîneur et avec un effectif décimé



L'ASM Oran ne voit toujours pas le bout du tunnel, même si l'équipe pensionnaire de la Ligue 2 de football a entamé un stage à Oran, mais sans entraîneur en chef.

A moins de trois semaines du coup d'envoi de la compétition officielle prévu pour la mi-août prochain, les dirigeants de l'ASMO enclenchent une course contre la montre

pour monter un effectif capable de relever le défi la saison prochaine.

Cependant, les choses se présentent sous de mauvais auspices vu le départ massif des joueurs de l'effectif de l'exercice passé, alors que la plupart des cadres conditionnent leur retour à l'entraînement par la régularisation de leur situation financière.

Même position prise par l'entraîneur Salem Laoufi, qui avait réussi la saison passée à faire éviter la relégation à la formation de «M'dina J'dida» qu'il avait rejoint dans les dernières journées du championnat.

En dépit de tous ces aléas, l'équipe est entrée en stage bloqué à Oran depuis vendredi passé. C'est grâce à la contribution de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) que les «Vert et Blanc» ont pu

effectuer ce regroupement que dirige le préparateur physique de l'équipe, indique-t-on du côté de la direction du club.

Néanmoins, seuls quelques cadres du groupe, à l'image du capitaine Berramla, participent à ce regroupement en compagnie de plusieurs joueurs promus des équipes jeunes du club, en plus de la nouvelle recrue, Belaha, le désormais ex-défenseur central du club voisin le MC Oran.

Cela se passe au moment où le flou persiste toujours au niveau de la direction de l'ASMO vu que l'assemblée générale des actionnaires qui devrait sceller le départ du président du Conseil d'administration, Mohamed El Morro, n'a toujours pas eu lieu.

Cette situation risque de jouer un mauvais tour au deuxième club de la capitale de l'Ouest où l'on donne l'impression de ne pas avoir retenu la leçon des deux précédents exercices en particulier au cours desquels l'équipe a évité de justesse la relégation au troisième palier, estiment les observateurs.

May G.

Médéa

23 terrains de proximité réalisés, d'autres en cours de lancement

Vingt-trois terrains sportifs de proximité (TSP) ont été réalisés au cours des derniers mois à travers les grandes agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa pour encourager la pratique du sport en milieu juvéniles, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJS).

Parmi les agglomérations urbaines bénéficiaires de ce type d'infrastructures, Kamel Kainou,

cite le cas de Médéa, dotée de trois terrains de proximité : Ksar-el-Boukhari (4 terrains), Beni-Slimane et Ain-Boucif (2 terrains chacune), alors que le reste du programme est ventilé à travers d'autres localités comptant un nombre importants de résidents, telles que Chellalet-El-Ahaura, Tablat et Berrouaghia.

Le financement de ces TSP a été assuré, selon le DJS, par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales

(FGSCL) qui a également pris en charge la réalisation d'un programme similaire, portant aménagement de vingt deux autres TSP au profit des communes dépourvues de ce genre de terrain.

La concrétisation de ce nouveau programme, en cours de finalisation des procédures administratives, portera à quarante deux le nombre total de communes dotées de terrain de sports de proximité, a-t-il expli-

qué. Le même responsable fait état, en outre, du lancement, d'ici la fin du troisième trimestre de l'année en cours, des travaux de mise à niveau des stades communaux, situés dans le chef-lieu des grandes daïras, comme Tablat, Chellalet-el-Adhaoura, Ain-Boucif, Ksar-el-Boukhari, Berrouaghia, dans le but de permettre aux clubs de football locaux d'évoluer et recevoir leurs hôtes dans les meilleures conditions. a-t-il conclu.

APS

Brèves des Fédérations algériennes

ECHECS : L'échéphile algérienne Sabrina Latrèche s'est qualifiée pour la Coupe du monde des échecs, à la faveur de la médaille d'argent qu'elle a remportée au Championnat d'Afrique-2019 disputé à Tunis du 8 au 18 juillet.

AIKIDO : La Fédération algérienne d'aïkido organise un stage d'été à Jijel du 26 juillet au 1^{er} août, destiné, entre autres, à préparer les candidats à l'examen de passage de grade. La Fédération avait informé les candidats au passage de grade de la nécessité de participer au stage de Jijel.

JUDO : Les clubs de judo de l'EJ Kabylie, du CJ Mitidja et de l'IRC El-Harrach participent, du 25 juillet au 1^{er} août, au tournoi Trophée de Berlin-2019, consacré à la catégorie juniors.

BADMINTON : Les sélections nationales de para-badminton prennent part à un stage organisé par la Fédération algérienne de la discipline du 28 juillet au 1^{er} août à Béjaïa.

ARTS MARTIAUX : La Fédération algérienne des arts martiaux organise, du 25 juillet au 2 août à Alger, un stage de formation pour entraîneurs et futurs détenteurs du grade de ceinture noire dans la spécialité Wam lang vu dao.

SPORT POUR TOUS : La 9^e édition des jeux d'été réservés aux enfants du Sud et des Hauts-Plateaux se tient du 23 au 30 juillet à Ain-Bénian (Alger) avec la participation de plus de 200 enfants. Au programme, des compétitions de speed-ball, hockey sur gazon, course d'orientation, beach-soccer et badminton entre autres.

SPORT ET TRAVAIL : Le président de la Fédération algérienne du sport et travail, Abdelkrim Chouchaoui, a obtenu la qualité de membre du bureau exécutif de la Confédération sportive internationale travailliste et amateur, et ce, sur proposition du président de l'instance internationale, en marge des Jeux sportifs mondiaux travaillistes organisés en juillet en Espagne.

TENNIS DE TABLE : La phase nationale de l'édition 2019 du concours du jeune pongiste se tient du 25 au 29 juillet au Centre de préparation des jeunes talents et de l'élite sportive de Souidania (Alger).

L'opération de détection et de prospection se déroule selon les critères internationaux, soit un camp d'entraînement de deux jours et une compétition de deux jours afin d'évaluer les jeunes sur tous les plans.

HANDBALL : La Fédération algérienne de handball a désigné le duo Abdelhamid Djerroud et Mohamed Mouloud Bennisroune à la barre technique de la sélection nationale féminine des moins de 20 ans.

APS

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

Arrestation d'un contrefacteur avec 3,18 millions DA en faux billets

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de Sidi Chami (Oran) ont appréhendé un individu en possession d'une somme de 3,18 millions DA en faux billets, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. Agissant sur des informations signalant qu'un individu était en possession d'une somme d'argent en faux billets, les gendarmes, après d'intenses investigations, ont réussi à identifier le contrefacteur et à le repérer.

Il a été arrêté mardi dernier aux environs de 22h30, alors qu'il se trouvait dans une des crémeries de la ville, a-t-on indiqué de même source. La fouille du mis en cause a permis de découvrir la somme de 3,18 millions de dinars en fausses coupures de 2 000 DA. Il sera présenté à la justice après l'achèvement de l'enquête, a-t-on indiqué.

Six trafiquants de drogue arrêtés à Biskra et Tlemcen

Six trafiquants de drogue ont été arrêtés et des stupéfiants saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale dans les wilayas de Biskra et Tlemcen, indique hier un communiqué de ce corps de sécurité.

Ainsi, à Biskra, les gendarmes de la brigade de Tolga, agissant sur renseignements et en vertu de mandats de perquisition, ont interpellé quatre personnes âgées entre 20 et 31 ans et saisi à leurs domiciles 274 comprimés psychotropes, 47,86

grammes de kif traité, 3 téléphones portables, ainsi que la somme de 698 350 DA, représentant le revenu de vente de ces substances prohibées, précise-t-on de même source.

Dans la wilaya de Tlemcen, les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial ont interpellé une personne âgée de 29 ans, à hauteur du marché hebdomadaire, en possession de 78 comprimés psychotropes, 2 grammes de kif traité, ainsi que la somme de 20 000 DA, représentant le revenu de vente de ces drogues.

Par ailleurs, les gendarmes de l'escadron territorial de sécurité routière de Bouira ont interpellé, lors d'un service de police de la route exécuté sur le tronçon de l'auto-route Est-Ouest, reliant Bouira à Alger, un individu âgé de 36 ans, à bord d'un véhicule, en possession de 203 téléphones portables de différentes marques, sans registre du commerce ni factures.

A Batna, les gendarmes de la brigade de Zana-El-Beida, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, ont interpellé un individu âgé de 45 ans et saisi, dans son garage érigé clandestinement en abattoir, trois quintaux de viande de volaille et plus d'un quintal de viande rouge impropres à la consommation, ajoute le communiqué.

Mahi Y.

Bulletin météo de l'été



Louis

Djalou@hotmail.com

Plateau de Sidi Boudrahem/ Béjaïa

Démolition de cinq constructions illicites

■ Cinq constructions, érigées illicitement sur un terrain domanial, plus précisément sur le lieu-dit Plateau de Sidi Boudrahem, ont été démolies avant-hier par les services habilités.

Par Hocine Cherra

L'opération de démolition devrait toucher au moins 29 bâtisses, toutes construites sur des terrains domaniaux. La décision portant démolition de ces bâtisses érigées récemment a été prise samedi dernier par une commission mixte regroupant les différents services habilités, dont l'APC et la wilaya. Entamée très tôt dans la matinée, l'opération n'a pu être menée à terme faute d'accès adéquats pour permettre le passage des engins mobilisés pour la circonstance. Les services de la Gendarmerie nationale ont été, par ailleurs, réquisitionnés par l'administration de la wilaya pour les besoins de cette opération qui s'avère très sensible. Car, en réaction à cette

opération musclée, les occupants de ces bâtisses se sont rassemblés sur les lieux avant de prendre d'assaut le siège de la wilaya pour réclamer des explications et empêcher la poursuite de l'opération, avant de bloquer la rue de la Liberté, reprochant aux autorités d'avoir lancé cette opération sans préavis et sans discussions. Quelques minutes après l'entame de cette action musclée, des policiers sont intervenus pour disperser les occupants et libérer la route. Quelques-uns ont même été arrêtés et conduits au commissariat central. Pour rappel, une opération similaire avait été menée en novembre 2015 par l'APC et l'administration de la

wilaya. Des dizaines d'habitations illicites, érigées sur le Plateau Sidi Boudrahem, relevant du domaine de l'État, avaient été détruites. Ces constructions ont été érigées de manière anarchique sur un site domanial destiné initialement à recevoir le projet de la nouvelle ville de Béjaïa, avant sa délocalisation vers la commune d'Oued-Ghir. D'autres opérations avaient été menées dans la côte Ouest, notamment à Boulimat et Saket entre autres, mais rien ne semble arrêter la mafia du foncier qui ne cesse d'accaparer des terrains.

H. C.

Affaire Mazouz

Le conseiller instructeur près la Cour suprême auditionne Abdelmalek Sellal

LE CONSEILLER instructeur près la Cour suprême a auditionné hier l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans le cadre de l'affaire de l'homme d'affaires Ahmed Mazouz, a indiqué un communiqué du procureur général près la Cour. «Dans le cadre de l'enquête diligentée au niveau de la Cour suprême, le conseiller instructeur a auditionné, le 29 juillet 2019, Abdelmalek Sellal, dans l'affaire Mazouz Ahmed, poursuivi pour octroi d'indus avantages à autrui lors de la passation d'un marché en violation des dispositions législatives et réglementaires, abus de

pouvoir délibéré par un agent public en violation des lois et réglementations, conflit d'intérêts, corruption lors de passation de marchés publics et dilapidation de manière volontaire, utilisation illicite en sa faveur ou en faveur d'une tierce partie de biens publics et blanchiment d'argent», a précisé le communiqué. Le conseiller instructeur a ordonné «la mise en détention provisoire du prévenu», ajoute-t-on de même source. Notons que la veille, Ahmed Ouyahia et Youcef Youssi ont été auditionnés dans la même affaire.

Slim T.

Chlef

Mise en liberté de deux citoyens arrêtés lors des marches populaires

DEUX citoyens arrêtés pour «atteinte à l'intégrité du territoire national», après avoir porté l'emblème amazigh lors de marches populaires, ont été mis en liberté, dimanche, par les autorités judiciaires de la wilaya de Chlef, a-t-on appris hier auprès du collectif de la défense. Dans une déclaration à l'APS, M^{me} Barbari Abdelkader, membre du collectif, a fait savoir que «le tribunal de Chlef a rendu un jugement, dimanche, portant mise en liberté des deux individus, arrêtés pour "atteinte à l'intégrité du territoire national", après avoir porté le drapeau amazigh, le 21 juin dernier, lors de marches populaires», ajoutant que «ces deux personnes ont été condamnées à une peine de deux mois de prison avec sursis». Selon la même source, le collectif de la défense «a requis l'acquitte-

ment des deux accusés, d'autant que l'élément matériel de l'infraction prévu dans l'article 79 du Code pénal concernant l'atteinte à l'intégrité du territoire national n'est pas établi». Le drapeau porté par les accusés qui «est symbolique, reflète l'identité amazighe, contrairement à ceux hissés par les membres du mouvement séparatiste MAK». Concernant le déroulement du procès, M^{me} Barbari a indiqué que le président du tribunal avait accordé, à la défense et aux deux accusés, toute la liberté pour s'exprimer, avant de prononcer son verdict : deux mois de prison avec sursis et ainsi leur mise en liberté. Pour rappel, le collectif de la défense est composé d'avocats relevant des barreaux de Tizi Ouzou et de Chlef.

M. N.